© Drogues Info Service - 14 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dépistage skenan

Par NestorMarius Postée le 26/01/2023 16:29

> Bonjour, lors d un dépistage routier antidrogue peut on confondre skenan et héroine? Car étant handicapé j ai une ordonnance mais j ai peur que les forces de police ne les confondent. Je vous remercie de m éclairer. Bonne journée. Cordialement.

Mise en ligne le 01/02/2023

Bonjour,

Vous prenez un traitement médicamenteux à base de morphine (Skenan) et souhaitez savoir si lors d'un contrôle routier il peut y avoir une confusion avec l'usage d'héroïne.

Le dépistage salivaire utilisé lors d'un contrôle routier ne fera sans doute pas la différence entre une réaction à la morphine médicamenteuse et une réaction à l'héroïne. La substance recherchée qui positive un dépistage aux opiacés est la morphine.

Néanmoins, l'article R.235-11 al.2 du code de la route stipule que lorsque le dépistage est positif, la recherche de l'usage de médicament doit être demandée par le conducteur. Par conséquent, vous devrez demander une contre-expertise impliquant un second dépistage avec votre ordonnance à l'appui. Cela devrait attester que vous ne consommez pas d'héroïne.

Si vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à nous contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), 7j/7 de 8h à 2h ou par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous